



28 février 2024

(24-1909)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ARGENTINE: ARRANGEMENT DE LOCARNO – CLASSIFICATION INTERNATIONALE POUR LES
DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS ET ANNEXE CONTENANT LA LISTE DES CLASSES ET
DES SOUS-CLASSES DE LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE – HUITIÈME ÉDITION
(APPROUVÉ PAR LA LOI N° 26 402)

Membre présentant la notification	ARGENTINE
--	-----------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Arrangement de Locarno – Classification internationale pour les dessins et modèles industriels et annexe contenant la liste des classes et des sous-classes de la classification internationale – huitième édition (<i>approuvé par la Loi n° 26 402</i>)
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2024/IP/ARG/24_01751_00_s.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
Le texte notifié porte approbation de l'Arrangement de Locarno instituant une classification internationale pour les dessins et modèles industriels et de son annexe contenant la liste des classes et des sous-classes de la classification internationale (huitième édition).	
Langue(s) du texte juridique notifié	Espagnol
Entrée en vigueur	20 septembre 2008
Autre date	Publication: 12 septembre 2008

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	28 février 2024
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Instituto Nacional de la Propiedad Industrial (INPI) Dirección de Modelos y Diseños Industriales

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné ; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.